



Litige dans une succession

Par **julotte**, le **12/05/2015** à **11:57**

Bonjour,

La succession étant dans un autre département , si je vais voir un avocat d'après mes renseignements il doit prendre contact avec un confrère(là ou se trouve la succession.)

Ma question que va t il se passer ? et l'avocat va t il se mettre en contact directement avec moi ? et combien de temps faut il compter pour que le dossier soit réglé? et combien cela va t il coûter ?

Merci pour votre aide

Slts